herpy

TORTUES TERRESTRES ET AQUATIQUES

Ouachita Map Turtle

Graptemys ouachitensis

Graptemys ouachitensis est une tortue d'eau douce de taille moyenne, diurne, des rivières et des lacs du bassin du Mississippi, aux États-Unis. La femelle atteint environ 26 cm et le mâle environ 18 cm, et l'espèce se reconnaît à une large marque jaune derrière l'œil. Timide, elle demande un grand bac, propre et bien oxygéné, avec une zone de bain de soleil et un éclairage UVB puissant ; elle convient donc surtout aux éleveurs expérimentés.

Famille: Emydidae Ancien nom: *Graptemys pseudogeographica ouachitensis*

INFORMATIONS ESSENTIELLES

L'ANIMAL

Taille adulte	**9-26 cm** longueur totale queue comprise
Espérance de vie	**15-30 ans**
Activité	**Le jour**
Mode de vie	**Semi-aquatique**
Habitat	**Zone humide**
Difficulté	**Expérimenté**

ENTRETIEN

Terrarium min.	**130 × 65 × 60 cm** L × l × H pour 1 adulte
Température, jour	**24-28 °C**
Zone de bain de soleil	**30-35 °C**
Température, nuit	**20-24 °C**
Hygrométrie	**50-80 %**
Eau	**Aquaterrarium** profondeur 30-40 cm
Température de l'eau	**22-26 °C**
UVB	**Indispensables** Zone de Ferguson 3
Alimentation	**Insectes, aliment complet, plantes, vertébrés et vers/escargots**
Détention	**Seul ou en groupe**

REPRODUCTION

Reproduction	**Ovipare**
Maturité sexuelle	**24-84 mois**
Taille de la ponte	**6-16 œufs**
Pontes par an	**2-3**
Incubation	**60-82 jours** à 26-30 °C

PROTECTION ET FORMALITÉS

CITES	**Annexe III**
Annexe UE	**Annexe C**
UICN	**Préoccupation mineure (LC)**

À propos de l'espèce

Graptemys ouachitensis est une tortue aquatique de taille moyenne, dotée d'une carène basse et sombre au milieu de la dossière (carapace) et d'un bord postérieur nettement dentelé. La dossière est vert olive, parcourue de fines lignes jaunes irrégulières qui évoquent une carte routière ; la plupart des écailles portent, vers l'arrière, une à six taches noires entourées d'anneaux jaunes ou orange. Ces anneaux s'estompent avec l'âge. La carène est bien marquée chez les jeunes et chez les mâles, et plus arrondie chez les femelles. Le plastron est jaune à crème, avec des volutes vert foncé ou une légère bande grise le long des sutures ; ces lignes sont plus nettes chez les jeunes et deviennent brunâtres chez les vieilles femelles.

La tête, le cou, les pattes et la queue sont vert foncé à bruns, avec de nombreuses lignes jaunes. Le trait distinctif est une grande et large marque jaune derrière chaque œil, la plus large juste derrière l'œil et qui s'amincit sur le dessus de la tête, avec une grande tache jaune sous chaque œil et une tache sur la mandibule. L'iris est blanc crème à blanc, et l'on observe généralement un mince trait noir horizontal à travers la pupille. Le dessin peut ressembler à celui de *Graptemys pseudogeographica*, qui présente une épaisse ligne jaune derrière l'œil, remontant vers l'arrière comme un L inversé, et à celui de *Graptemys geographica*, qui a une petite tache jaune derrière l'œil. Dans le centre et l'est du Missouri, *G. ouachitensis* s'hybride avec *G. pseudogeographica*, et la descendance présente des caractères mixtes. Le dessin de la tête varie et dépend en outre de la température d'incubation.

Toutes les mesures du texte correspondent à la longueur de la carapace. La femelle est beaucoup plus grande que le mâle et a la tête plus large : les femelles mesurent 12-26 cm, les mâles 9-18 cm. Le mâle a des griffes plus longues aux pattes antérieures et une queue plus longue. Les nouveau-nés mesurent 27-35 mm et pèsent environ 10 g. Le poids des adultes n'est pas documenté.

L'espèce a été décrite en 1953 par Fred Cagle comme sous-espèce de *G. pseudogeographica* et est considérée comme une espèce à part entière depuis 1993. L'ancienne sous-espèce *Graptemys sabinensis*, qui vit uniquement dans la rivière Sabine, est elle aussi désormais considérée comme une espèce distincte. Timide, l'espèce plonge à la moindre perturbation et se prête à l'observation, non à la manipulation. Elle vit 15-20 ans en captivité, jusqu'à 30 ans avec de bons soins.

En savoir plus: Incubation des œufs

Répartition et habitat

Graptemys ouachitensis vit dans le centre et l'est des États-Unis. Son aire s'étend du nord du Minnesota et du Wisconsin au nord jusqu'à l'est du Texas et à la Louisiane au sud, et de l'Oklahoma et du Kansas à l'ouest jusqu'à l'Ohio et au Kentucky à l'est. On la trouve en Alabama, Arkansas, Illinois, Indiana, Iowa, Kansas, Kentucky, Louisiane, Minnesota, Mississippi, Missouri, Nebraska, Ohio, Oklahoma, Tennessee, Texas, Virginie-Occidentale et Wisconsin. L'espèce a été décrite d'après la rivière Ouachita, en Louisiane, dont elle tire son nom.

Elle est abondante le long du Mississippi et moins commune dans les affluents orientaux du Tennessee et de la Louisiane. Dans le centre du Kentucky, l'est de l'Illinois, l'Indiana et l'Ohio, les populations sont dispersées, et en Virginie-Occidentale elle n'a été trouvée qu'une seule fois. L'espèce n'est pas menacée à l'échelle mondiale, mais les populations locales pâtissent de l'agriculture, des filets de pêche et de la pollution de l'eau.

> **Aire d'origine:** États-Unis.

HABITAT

Graptemys ouachitensis vit surtout dans de grands fleuves à courant modéré à rapide, mais se rencontre aussi dans les méandres isolés, les retenues et les bras morts marécageux. Elle est commune là où les plantes aquatiques abondent et où arbres tombés, troncs et pierres offrent des postes d'insolation. Les femelles se tiennent le plus souvent dans les tronçons plus profonds, plus larges et plus courants, car elles sont plus grandes et meilleures nageuses. Dans les petits cours d'eau et les mares, l'espèce est rarement observée.

Les animaux sont diurnes et se chauffent en groupes sur les troncs et les pierres. Ils commencent à se nourrir en milieu de matinée, puis alternent entre alimentation et bain de soleil. À partir de la mi-septembre, ils mangent moins, mais prennent le soleil jusqu'à la mi-octobre. Ils ne migrent pas loin, mais gagnent des secteurs à courant modéré, où ils hivernent sous l'eau de la fin octobre ou du début novembre jusqu'à la mi-avril. Chaque animal utilise environ 800 m de cours d'eau et ne défend aucun territoire, mais se dispute les postes d'insolation en mordillant, en grimpant les uns sur les autres et en se poussant.

Le régime est plus varié que chez la plupart des espèces apparentées : insectes aquatiques et leurs larves, escargots, moules, écrevisses, poissons morts, plantes aquatiques et algues, qui représentent environ un tiers de la nourriture. Ce que mange l'animal dépend du milieu. Dans les rivières à fond sableux, les insectes terrestres tombés à l'eau sont importants ; dans les lacs à fond vaseux, les animaux mangent surtout des larves de chironomes. Les mâles et les jeunes consomment moins de végétaux que les femelles. Les femelles pondent sur les bancs de sable et les berges, à 100 m au plus de l'eau.

Entretien

LE TERRARIUM

On dispose de peu d'informations sur l'entretien de *Graptemys ouachitensis* en particulier. Les dimensions du bassin, la filtration, l'éclairage et l'alimentation sont donc empruntés à l'espèce très proche *Graptemys pseudogeographica*, dont les besoins sont presque identiques.

Maintenez l'animal dans un aquarium, un grand bac ou un bassin extérieur fermé, non dans un terrarium ordinaire. Le bac doit mesurer au moins cinq fois la longueur de la carapace et, en largeur, la moitié de sa longueur, la partie émergée étant comprise dans la surface au sol. Un bac de 130 × 65 × 60 cm donne une partie aquatique de 90 × 65 cm avec 35 cm d'eau (environ 200 litres) et une partie émergée de 40 × 65 cm. C'est le minimum pour une femelle, et plus grand est mieux. Un mâle se contente de 80 × 40 cm. Le rebord doit dépasser l'eau d'au moins 20-25 cm, afin que l'animal ne puisse pas grimper pour s'échapper.

L'espèce vient de rivières ; l'eau doit donc être brassée par un filtre puissant et, si possible, une pompe de brassage. Un bac aux parois opaques apporte du calme et limite les allers-retours le long de la vitre. Aménagez des cachettes dans l'eau avec des racines, des pierres et des troncs, afin que l'animal puisse se retirer, et, si possible, des plantes aquatiques. L'animal est timide : placez le bac dans un endroit tranquille.

La zone émergée sert de poste d'insolation ; l'animal doit pouvoir y monter entièrement et s'y sécher. Construisez-la comme une étagère ou une berge dotée d'une rampe rugueuse. La lampe et l'UVB se placent directement au-dessus du poste d'insolation, qui doit être assez grand pour que tous les animaux puissent s'y chauffer en même temps. Une femelle sur le point de pondre doit disposer d'un bac de sable ou de terre humide d'au moins 20 cm de profondeur. L'espèce est sociable et peut être gardée en petit groupe d'animaux de taille égale, mais chaque femelle supplémentaire exige un bac au moins 50 % plus grand et davantage de postes d'insolation.

L'installation doit être sûre contre les évasions. Un bassin extérieur du printemps à l'automne est un bon logement d'été, s'il est fermé par une clôture enterrée et un filet sur le dessus contre les prédateurs.

En savoir plus: Lumière et UVB

TEMPÉRATURE

La surface du poste d'insolation doit être à 30-35 °C, mesurée avec un thermomètre infrarouge quelques heures après l'allumage des lampes. Utilisez une lampe halogène dans un dôme profond à douille en céramique, placée près du tube UVB. L'air de la pièce doit être à 24-28 °C et peut descendre à 20-24 °C la nuit. Les lampes sont éteintes la nuit.

L'eau doit être à 22-26 °C chez les adultes et quelques degrés plus chaude chez les jeunes. Utilisez un chauffe-eau avec protection plastique et thermostat, et contrôlez l'eau avec un thermomètre numérique. L'eau ne doit pas être plus chaude que le poste d'insolation, et il doit y avoir une nette différence entre les deux pour que l'animal puisse réguler lui-même sa température.

Hivernage : dans la nature, l'espèce hiverne sous l'eau de la fin octobre à la mi-avril. En captivité, l'hivernage n'est pas nécessaire et l'animal peut être gardé actif toute l'année, avec la même température et le même éclairage. Un bassin extérieur ne sert que du printemps à l'automne ; l'hiver, l'animal est rentré. Un hivernage contrôlé ne convient qu'à des adultes sains et bien nourris, et exige de l'expérience et un contrôle vétérinaire ; la température et la durée ne sont pas documentées pour l'espèce.

En savoir plus: Chaleur et température

HYGROMÉTRIE ET EAU

L'humidité de l'air importe peu pour une tortue aquatique ; 50-80 % dans la pièce conviennent. Le point décisif est la propreté de l'eau : l'espèce est sensible, et une eau sale ou pauvre en oxygène provoque des mycoses de la carapace.

L'animal mange et défèque dans l'eau, qui se charge donc vite. Utilisez un filtre puissant et changez environ 30 % de l'eau chaque semaine ou toutes les deux semaines ; le filtre seul ne suffit pas. Retirez les restes de nourriture avec une épuisette après le repas. Nourrir dans un bac séparé garde le bac principal plus propre.

En savoir plus: Hygrométrie, brumisation et ventilation

EAU ET QUALITÉ DE L'EAU

L'eau est le lieu de vie de l'animal ; elle doit donc être profonde, propre, bien oxygénée et chaude. La profondeur est de 30-40 cm pour les adultes et la température de 22-26 °C (voir Température). Une eau profonde rassure une espèce timide. Les jeunes peuvent avoir une eau moins profonde, 10-15 cm, mais ils grandissent vite.

Le filtre doit être puissant, de préférence un filtre extérieur à pot prévu pour au moins 2-3 fois le volume d'eau. Il doit filtrer à la fois mécaniquement et biologiquement, et le courant doit brasser l'eau. Les filtres à décantation sous gravier, les petits filtres intérieurs et les filtres suspendus ne conviennent pas à un adulte. Nettoyez le filtre au moins une fois par mois dans l'eau du bac et non du robinet, afin de préserver les bactéries, et n'utilisez jamais de savon. Utilisez un conditionneur contre le chlore. Tout l'équipement électrique près de l'eau doit être protégé par un disjoncteur différentiel (relais HPFI).

ÉCLAIRAGE ET UVB

L'UVB est indispensable : l'espèce est diurne et prend le soleil de nombreuses heures par jour, et la zone 3 convient. Utilisez un tube T5 HO à 5-6 % d'UVB dans un réflecteur couvrant environ la moitié de la longueur de l'installation, placé au-dessus du poste d'insolation, à 28-33 cm au-dessus du dos de l'animal. Le verre et le plastique bloquent totalement les UVB, et un filet à mailles serrées en bloque une grande partie. L'efficacité du tube diminue avec le temps : remplacez-le selon les indications du fabricant et au moins une fois par an.

Complétez avec une puissante lampe de lumière du jour d'environ 6 500 K. L'éclairage doit être allumé environ 12 heures par jour, davantage en été (environ 14 heures) et moins en hiver (environ 10 heures). Dans un bassin extérieur, un éclairage supplémentaire n'est pas nécessaire. N'utilisez jamais de lumière colorée.

ALIMENTATION

Graptemys ouachitensis est omnivore et ne mange que dans l'eau. Dans la nature, le régime se compose surtout d'insectes aquatiques et de leurs larves et d'environ un tiers de végétaux, surtout chez les femelles, et dans une moindre mesure d'escargots, de moules, d'écrevisses et de poissons morts. La suralimentation est facile : trop de protéines entraînent une croissance rapide, de l'obésité et une carapace en pyramide.

La base peut être constituée de granulés pour tortues aquatiques, complétés par des escargots avec leur coquille, des crevettes, des écrevisses d'eau douce, des vers de terre, des blattes, des grillons et des morceaux de poisson maigre. Évitez les poissons gras. Des végétaux comme la lentille d'eau, l'élodée, le pissenlit, la romaine et la chicorée frisée sont donnés régulièrement ; placez-les dans l'eau ou fixez-les. Les fruits ne sont qu'une friandise occasionnelle.

Les jeunes sont nourris tous les jours. Les adultes sont nourris 3-4 fois par semaine. Ne donnez que ce que l'animal peut manger en 4-5 minutes. Laissez un os de seiche à disposition comme source de calcium, après en avoir retiré la face dure arrière.

En savoir plus: Proies : élevage et reproduction En savoir plus: Calcium, vitamines et compléments

COMPORTEMENT ET MANIPULATION

Graptemys ouachitensis est timide et sensible, et plonge à la moindre perturbation. Ce n'est pas un animal à manipuler : il se stresse facilement et peut mordre lorsqu'il se sent menacé. Le nourrir à la pince est le contact le plus doux. S'il faut soulever l'animal, prenez-le par en dessous avec les deux mains et tenez les doigts à l'écart de la tête. Lavez-vous les mains avant et après, et ne laissez pas les enfants de moins de 5 ans manipuler l'animal.

Les animaux se chauffent volontiers ensemble, mais se disputent les meilleures places sur le poste d'insolation : ils mordillent, grimpent les uns sur les autres et poussent. L'espèce peut être gardée seule ou en petit groupe d'animaux de taille égale, mais les femelles sont les plus dominantes ; le nombre de femelles doit donc rester faible. Des animaux de tailles très différentes se disputent le poste d'insolation et la nourriture. Un animal qui nage sans cesse d'avant en arrière le long de la vitre manque souvent de place ou de cachettes.

Reproduction

MATURITÉ SEXUELLE ET SEXAGE

Le mâle a des griffes plus longues aux pattes antérieures et une queue plus longue, et la femelle est beaucoup plus grande, avec une tête plus large. Dans la nature, les mâles atteignent la maturité sexuelle après 2-3 ans et les femelles après 6-7 ans. Mâles et femelles grandissent aussi vite pendant les trois premières années, puis la croissance ralentit chez les deux sexes. L'âge de la maturité sexuelle en captivité n'est pas documenté.

ACCOUPLEMENT

L'accouplement a lieu au printemps (avril-mai) et à l'automne (septembre-novembre). Le mâle se place face à la femelle, museau contre museau, écarte les griffes et lui tapote les côtés de la tête 1-14 fois. Il abaisse ensuite son corps et lui mord la nuque. La femelle choisit son partenaire d'après le dessin de la tête et l'odeur. Mâles et femelles s'accouplent avec plusieurs

partenaires. Donnez à la femelle de l'espace et des cachettes pour qu'elle puisse échapper à un mâle insistant.

PONTE ET COUVÉES

La femelle pond 6-16 œufs par ponte, environ 10 en moyenne, et 2-3 pontes par an, soit 21-48 œufs au total. La ponte a lieu de mai à juillet. La femelle creuse dans le sable ou la terre nus un trou en forme de flacon de 10-16 cm de profondeur, le plus souvent juste après le coucher ou juste avant le lever du soleil, y dépose les œufs et les recouvre. Les œufs mesurent 34-38 mm de long sur 22-26 mm de large et pèsent 8-14 g. Offrez à la femelle un bac de sable ou de terre humide sur la zone émergée, même lorsqu'elle est seule ; sans lieu adapté, elle peut retenir ses œufs.

INCUBATION

L'incubation dure 60-82 jours. Le sexe dépend de la température : vers 26-28 °C naissent des mâles, à 30 °C des femelles, et le basculement se situe vers 29 °C. La température d'incubation modifie aussi le dessin de la tête. Incubez les œufs en incubateur sur un substrat humide mais pas détrempé, comme pour les autres tortues aquatiques, et ne les retournez pas. Les jeunes peuvent émettre des claquements dans l'œuf juste avant l'éclosion et restent souvent un jour ou deux dans la coquille, le temps de résorber le vitellus.

ÉLEVAGE DES JEUNES

Les jeunes se débrouillent seuls dès l'éclosion ; les parents ne s'occupent ni des œufs ni des jeunes. Ils mesurent 27-35 mm et ont les mêmes couleurs et dessins que les adultes, en plus vifs. Les jeunes ont besoin d'une eau peu profonde, 10-15 cm, chaude jour et nuit, de nombreuses cachettes, d'un poste d'insolation facile d'accès, d'UVB et de nourriture animale chaque jour, accompagnée de végétaux. Si plusieurs jeunes sont élevés ensemble, ils doivent être de taille égale et tous doivent recevoir de la nourriture.

Santé et erreurs courantes

L'espèce est robuste, mais sensible à la qualité de l'eau ; la plupart des problèmes tiennent donc aux soins. Pesez et mesurez l'animal 1-2 fois par mois et tenez un journal du poids, de l'appétit et du comportement ; une perte de poids est souvent le premier signe de maladie.

- Mycoses de la carapace : taches grises qui s'étendent, dues à une eau sale ou à un manque d'UVB. Nécessitent un vétérinaire et la correction de l'eau et de l'éclairage.
- Une eau sale et pauvre en oxygène est la cause la plus fréquente de maladie chez l'espèce.
- Carence en calcium et affections des os et de la carapace dues à un manque d'UVB ou de calcium.
- Croissance pyramidale et obésité dues à trop de protéines et à une alimentation trop fréquente.
- Aménagement inadapté, sans zone émergée ou sans cachettes, où l'animal ne peut ni sortir de l'eau ni se retirer.

Tous les reptiles peuvent être porteurs asymptomatiques de *Salmonella*. Lavez-vous les mains avant et après tout contact avec l'animal, l'eau et le matériel. Après une morsure, rincez la plaie à l'eau courante pendant environ cinq minutes et nettoyez-la. Consultez un vétérinaire expérimenté en reptiles si l'animal maigrit, ne mange pas, garde la bouche ouverte, a les yeux gonflés ou nage de travers.

Demandez toujours conseil à quelqu’un qui s’y connaît

Ce guide est un bon point de départ, mais il ne remplace pas l’expérience. Les animaux diffèrent, et une grande partie de l’essentiel s’apprend auprès de personnes qui élèvent l’espèce depuis des années. Parlez à un éleveur, à un terrariophile expérimenté ou à un vétérinaire qui connaît les reptiles et les amphibiens avant d’acquérir l’animal - et de nouveau si quelque chose vous semble anormal.